

Direction Générale des Politiques de l'Enfance de l'Education de la Jeunesse et des Sports / Direction de la Jeunesse et des Sports

Jeunesse et Sports

REF : DJS2010013

Signataire : SA

OBJET : Convention de financement du Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) entre la Commune d'Aubervilliers et la Caisse d'Allocations Familiales de Seine Saint-Denis

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le dossier déposé par la Commune, dans le cadre du Reaap pour la mise en place d'actions visant à soutenir les familles dans l'exercice de leur rôle parental,

Vu la décision du 11 Mars 2010 du Comité de financement du dispositif « Reaap », la Caisse d'Allocations Familiales de Seine Saint Denis attribuant à la Commune un financement,

Vu le projet de convention fixant le montant d'une subvention à hauteur de 2 000 € allouée à la Ville et ses modalités d'attribution,

Vu le budget communal,

A l'unanimité.

DELIBERE :

AUTORISE le Maire à signer la convention de financement des projets du « Reaap » avec la Caisse d'Allocations Familiales de Seine Saint Denis

Pour le Maire

L'adjoint délégué